SIXIEME DISTRICT.

AIKEN, WM. Mme—
Taxe de 1891 montant à ... $10 80
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 80
Total ... $11 60
1 Un îlet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Deuxième, Bu the Chestnut et Broadway, désigné comme îlet No 78 mesurant 240 pieds de largeur Sud de profondeur.

APKEN, JOSEPH—
Taxe de 1891 montant à ... $6 60
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 60
2 Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valmont, Pitt, Boudousquié et Léonidas désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'îlet No 297 mesurant 130 pieds 5 pouces de face à la rue Valmont sur 109 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Valmont et Pitt.

BAQUIE, CHARLES—
Taxe de 1891, montant à ... $2 55
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 43
Total ... $2 98
3 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Baronne, Carondelet et Amélia, désignée comme le lot du fond des lots Nos 3 à 16 ou C et D dans l'îlet No 430, mesurant, chaque, 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Peniston sur 118 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur d'un côté et 118 pieds 8 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

BAPTISTE SUC URSINE ET THEOGENE DALONOR ou JAS. C. GALEY—
Taxe de 1891 montant à ... $1 80
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
8 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme partie du lot No 8, dans l'îlet No 258 mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 119 pieds de profondeur.

BACH, JOHN C. ou JAS C. GALEY—
Taxe de 1891, montant à ... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 70
Total ... $4 90
9 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Peniston, Magazine et Général Taylor, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 224 mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Camp et Peniston.

BLANC SUC de SAMUEL P.—
Taxe de 1891, montant à ... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 70
Total ... $4 90
10 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Lyon, Bordeaux et Constance, désignés comme lots Nos 16 et 17 dans l'îlet No 178 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 98 pieds de profondeur.

BECKERICH, GEORGE et ANNA—
Taxe de 1891, montant à ... $7 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 1 30
Total ... $9 10
14 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Peniston, Laurel et Général Taylor, désignés comme parties de façade des lots Nos 1, 2 et 3 dans l'îlet No 167, mesurant 85 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur 96 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Constance et Peniston.

BROWN, GEORGE W.—
Taxe de 1891 montant à ... $4 90
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 80
Total ... $5 60
Dix lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Bloomingdale, borné par le côté supérieur de la rue State, la ligne Burtheville et l'avenue St-Charles, désignés comme lots Nos 34 à 43, fol. 42 mesurant 300 pieds de face à la rue State sur 175 pieds 11 pouces de profondeur.

BROCH, SUC. DE C.—
Taxe de 1891, montant à ... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 00
22 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Laurel, Constance et Général Taylor, désigné comme lot No 22 et les parties du fond des lots Nos 1 à 3 dans l'îlet No 167, mesurant 19 pieds de face à la rue Peniston sur 85 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur.

CASANOVA, Mme W. H.—
Taxe de 1891 montant à ... $2 10
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 35
Total ... $2 45
26 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Camp, Chestnut et Milan, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 263, mesurant 29 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur.

CALDER, JOHN—
Taxe de 1891, montant à ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 60
Total ... $4 20
27 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Camp, Magazine et Lyon, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'îlet No 237, mesurant 60 pieds de face à la rue Upperline sur 96 pieds de profondeur.

COSMOPOLITAN BUILDING AND LOAN ASSOCIATION—
Taxe de 1891, montant à ... $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 20
Total ... $8 40
35 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Boudousquié, Octavia, Joseph et Pitt, désignée comme lots Nos 11 à 13 et partie du lot No 10 dans l'îlet No 400, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Boudousquié sur 129 pieds 7 pouces de profondeur formant l'encoignure des rues Boudousquié et Octavia.

CONRAD, JOHN ou A. BAEHR—
Taxe de 1891, montant à ... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 40
Total ... $2 80
36 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Camp, Jena et Chestnut, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 250, mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur.

CURTIS, Mme ANNIE—
Taxe de 1891, montant à ... $39 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 6 50
Total ... $45 50
38 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles et les rues Benjamin et Calhoun et l'avenue Henry Clay, désignée comme partie du lot B et la façade du lot C dans l'îlet No 67, la partie du lot B mesurant 40 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 181 pieds et 4 lignes d'un côté et 190 pieds 10 pouces et 5 lignes de l'autre côté et la partie de façade du lot C mesurant 35 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 178 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur d'un côté et 187 pieds et 2 lignes de l'autre côté.

DAVIS, Mme VIRGINIA L.—
Taxe de 1891, montant à ... $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 3 50
Total ... $24 50
43 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Carondelet, Baronne et Delachaise, désignée comme le lot No 7 et la moitié du lot No 8 dans l'îlet No 427, mesurant 45 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur.

DAUGHAN, Mme MARY LOUISE—
Taxe de 1891, montant à ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 10c
Total ... 70c
44 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-David, St-Patrick, Foucher et Amélie désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 814, mesurant 32 pieds de face à la rue St-David sur 105 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

DAMONTE, Mme ROGER—
Taxe de 1891, montant à ... $5 40
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 90
Total ... $6 30
45 Cinq lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue South, le Chemin Public et les rues Front et Walnut, désignés comme lots Nos 1 à 5 dans l'îlet No 4, mesurant environ 150 pieds de face à la rue South sur 120 pieds de profondeur.

DENNISON, VICTOR—
Taxe de 1891, montant à ... $2 70
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 45
Total ... $3 15
46 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Prestos, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme le lot No 21 dans l'îlet No 13, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

DE LA CROIX, JULES—
Taxe de 1891, montant à ... $8 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 40
Total ... $9 80
47 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Baronne, Dryades et l'avenue de la Louisiane, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 454, mesurant 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur.

DORE, EDWARD—
Taxe de 1891, montant à ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
49 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Lowerline, Troisième [illegible], désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 1, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 120 pieds de profondeur, le lot No 18 formant l'encoignure des rues Magnolia et Lowerline.

DONOVAN, ELIZA—
Taxe de 1891, montant à ... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 25
Total ... $1 75
50 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues [illegible], Delachaise et Long, désignés comme lots Nos 18 à 20 dans l'îlet No 300 mesurant chaque 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de la Louisiane et de [illegible]

DUVERJE, Mlle E. ou J. C. GALEY—
Taxe de 1891, montant à ... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 20
Total ... $1 40
52 [illegible] lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valence, St George, St André et Upperline, désignés comme lots Nos 8 à 11 dans l'îlet No 569, les lots Nos 8 à 10 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Valence sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Valence et St George et le lot No 11 mesurant 45 pieds de face à la rue St George sur 150 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM. H.—
Taxe de 1891, montant à ... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 80
Total ... $5 60
59 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 187, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Constance et Octavia.

FINNEGAN, WM. H.—
Taxe de 1891, montant à ... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 80
Total ... $5 60
60 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Octavie, Laurel, Constance et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos 35 et 36 dans l'îlet No 187, mesurant 60 pieds de face à la rue Octavie sur 135 pieds 3 pouces de profondeur.

FINNEGAN, WM H.—
Taxe de 1891, montant à ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 60
Total ... $4 20
61 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par l'avenue Nashville et les rues Laurel, Live Oak et Arabella, désigné comme lots Nos 3, 4 et 5 dans l'îlet No 20, mesurant chaque 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 105 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM H.—
Taxe de 1891, montant à ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
62 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Nashville et les rues Jennet, Arabella et Pitt, désigné comme lots Nos 5 et 6 dans l'îlet No 53, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM. H.—
Taxe de 1891, montant à ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
63 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Nashville, les rues Pitt, Jennet et Arabella désigné comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 52, mesurant chaque 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM. H.—
Taxe de 1891, montant à ... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 80
Total ... $5 60
64 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Nashville, les rues Pitt, Jennet et Arabella, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'îlet No 52, mesurant chaque 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Pitt.

FINNEGAN, WM H.—
Taxe de 1891, montant à ... $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 1 50
Total ... $10 50
65 Dix lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Arabella, Pitt, Jennet et l'avenue Nashville, désignés comme lots Nos 11 à 20 dans l'îlet No 52, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Arabella et Pitt et l'encoignure des rues Arabella et Jennet.

FINNEY, WALTER S. et AUTRES—
Taxe de 1891, montant à ... $27 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 4 50
Total ... $31 50
66 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Colisée, Chestnut et Milan, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'îlet No 288 mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Berlin et Colisée.

GAINES, AUGUSTUS A.—
Taxe de 1891, montant à ... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 25
Total ... $1 75
71 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Dryades, Peniston, Baronne et Général Taylor, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 460, mesurant 34 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dryades et Peniston.

GALEY, JAMES C.—
Taxe de 1891, montant à ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 50
Total ... $3 50
73 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Joseph et Octavie, désigné comme la moitié des lots Nos 18 et 19 dans l'îlet No 69, mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 119 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur.

GOURGES, EVELINE—
Taxe de 1891, montant à ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 60
Total ... $4 20
76 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lyon, Constance, Magazine et Upperline, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 197, mesurant 33 pieds de face à la rue Lyon sur 108 pieds 6 lignes de profondeur.

HARDING, WM H.—
Taxe de 1891, montant à ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
78 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Perrier, Joseph, Colisée et Octavie, désigné comme lot No 18, dans l'îlet No 305, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Perrier et Joseph.

HERO, GEORGE A.—
Taxe de 1891 montant à ... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 40
Total ... $2 80
82 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Camp, Cadiz et Valence, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 259, mesurant 31 pieds de face à la rue Chestnut sur 160 pieds de profondeur.

HUBERT, Vve LOUISE—
Taxe de 1891, montant à ... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 00
87 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Lyon, Constance et Bordeaux, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 198, mesurant 33 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine sur 124 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magazine et Lyon.

JENKINS, Vve MARY C.—
Taxe de 1891, montant à ... 48c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 8c
Total ... 56c
89 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Amélia, St Denis, St Patrick et Foucher, désigné comme partie du lot No 8 dans l'îlet No 507, mesurant 31 pieds de face à la rue Amélia sur 96 pieds de profondeur.

JOHNSON, Mme SAMUEL—
Taxe de 1891, montant à ... 90c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 15c
Total ... $1 05
91 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Victor, Léonce et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 110, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Léonce.

JOURDAIN, J. W.—
Taxe de 1891 montant ... $2 40
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 40
Total ... $2 80
93 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues Upperline, Lyon, Laurel et Constance, désignée comme partie des lots 18 et 19 dans l'îlet No 179, mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 69 pieds de profondeur.

KENNER, Mme GEORGE ou JAS. C. GALEY—
Taxe de 1891 montant ... $2 10
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 35
Total ... $2 45
94 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 136, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur.

LA FRANCE, URSINE—
Taxe de 1891, montant à ... $1 35
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 23
Total ... $1 58
103 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le fleuve Mississippi, le Chemin Public, les rues Walnut et Chestnut, désigné comme 3 lots faisant face aux rues Walnut, Chestnut et le Chemin Public.

LAURENS, SUC. DE JOHN ou JAMES C. GALEY—
Taxe de 1891, montant à ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 50
Total ... $3 50
104 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jena, Tchoupitoulas, Jersey et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No 2 ou parties des lots Nos 7 et 8, dans l'îlet No 116, mesurant 35 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

LOESER, ERNEST—
Taxe de 1891 montant à ... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 5c
Total ... 35c
108 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bristol, Jena, Loyer et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No 12, dans l'îlet No [illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue [illegible] sur 160 pieds de profondeur.

MITCHELL, ALFRED—
Taxe de 1891, montant à ... $1 50
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 25
Total ... $1 75
117 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Dryades, Baronne et Général Taylor, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 459, mesurant 28 pieds de face à la rue Constantinople sur 132 pieds de profondeur d'un côté sur 129 pieds de l'autre côté, formant l'encoignure des rues Constantinople et Dryades.

MORTON, Mlle E.—
Taxe de 1891, montant à ... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 2 00
Total ... $14 00
118 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, et les rues Chippewa, Tchoupitoulas et Toledano, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 100, mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Chippewa.

McENERY, JOHN—
Taxe de 1891, montant à ... $36 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 6 00
Total ... $42 00
120 Un îlet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Hurst, Benjamin, State et la ligne de Hurtsville, désigné comme îlet No 32, mesurant 200 pieds de face à la rue Hurst sur 300 pieds de profondeur, et 205 pieds sur la rue Benjamin.

McENERY, JOHN—
Taxe de 1891 montant à ... $45 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 7 50
Total ... $52 50
121 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Benjamin, State et la ligne de Hurstville, désigné comme lot No [illegible] dans l'îlet No 33, mesurant 100 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 219 pieds de profondeur d'un côté et 259 pieds de l'autre, formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue State.

ONORATO, BEN.—
Taxe de 1891 montant à ... $150 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 25 00
Total ... $175 00
125 Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Octavie, Jennet et l'avenue Peters, désignée comme lot A et [illegible] dans l'îlet No 408, le lot A mesurant 140 pieds 7 lignes de face à l'avenue St-Charles sur 303 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté et 265 pieds 10 pouces et 3 lignes de l'autre, 135 pieds dans le fond et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie et l'autre lot mesurant 50 pieds de face à la rue Octavie sur 135 pieds de profondeur.

PARENT, C. V.—
Taxe de 1891, montant à ... $4 50
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 75
Total ... $5 25
128 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Walnut, Olivier, Ferdinand et la propriété Foucher désigné comme lot No [illegible] dans l'îlet No 30, mesurant 47 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Walnut et Olivier.

PUCKETTE, Mme CAROLINE—
Taxe de 1891 montant à ... $11 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 90
Total ... $13 30
135 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Constance, Upperline, Laurel et Gebert, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 180, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 118 pieds de profondeur.

QUALLS, REV'D JOHN—
Taxe de 1891 montant à ... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 20
Total ... $1 40
136 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St André, Amélia, St George et Delachaise, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 557, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Amélia.

ROBERT, ISAAC E.—
Taxe de 1891, montant à ... 45c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 08c
Total ... 53c
144 La moitié d'un îlet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Berlin et l'avenue Napoléon désigné comme la moitié de l'îlet No 694.

STEWART, ARCHIBALD—
Taxe de 1891, montant à ... $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... $1 20
Total ... $8 40
148 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Preston, Arabella, Market et Joseph, désignés comme lots Nos 1 à 3 dans l'îlet No 11, mesurant 90 pieds de face à la rue Preston sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Preston et Arabella.

STERRY, CHRISTOPHER—
Taxe de 1891, montant à ... $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 1 50
Total ... $10 50
149 Un triangle de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Front, Chestnut et le fleuve, désigné comme l'îlet No 5.

SMITH, ANDREW W. ou JAS. C. GALEY—
Taxe de 1891 montant à ... $9 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 1 50
Total ... $10 50
152 Cinq lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Broadway, St-Charles et Pitt, désignés comme lots Nos 5 à 9 dans l'îlet No 71, mesurant 120 pieds de face à la rue Washington sur 160 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et Broadway.

STOLTZ, SUC de CONSTANTINE—
Taxe de 1891 montant à ... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 00
158 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amélia, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'îlet No 166, le lot No 12 mesurant 29 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur a 28 pieds 10 pouces dans le fond et formant l'encoignure des rues Laurel et Peniston, le lot No 13 mesurant 29 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur.

SOCIETY OF DAUGHTERS OF CHARITY OF ST VINCENT DE PAUL OF EMMETSBURG—
Taxe de 1891, montant à ... $450 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 75 00
Total ... $525 00
159 Six îlets de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, bornés par les rues Camp, Perrier, l'avenue Henry Clay et la propriété Foucher, désignés comme les îlets Nos 35, 36, 37, 38, 43 et 44.

TAYLOR, NATHANIEL—
Taxe de 1891, montant à ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 10c
Total ... 70c
161 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues South, Front, Walnut et le Chemin Public désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue South sur 120 pieds de profondeur.

TAYLOR, MARY L.—
Taxe de 1891, montant à ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 50
Total ... $3 50
162 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Bordeaux, Lyon et Laurel, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 178, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 98 pieds de profondeur.

THIRD DISTRICT BUILDING COMPANY—
Taxe de 1891, montant à ... $9 60
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 1 60
Total ... $11 20
163 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Deuxième, Burthe et Pitt, désignés comme lots Nos 19 et 20, dans l'îlet No 80, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Lowerline et Deuxième.

THOMPSON, PHILIP—
Taxe de 1891, montant à ... $13 95
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 2 33
Total ... $16 28
164 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Antonine et Amélie, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 222, mesurant 38 pieds de face à la rue Magazine sur 152 pieds de profondeur d'un côté et 152 pieds 4 pouces et 1 ligne de l'autre côté et 26 pieds 5 pouces et 2 lignes dans le fond, formant l'encoignure des rues Magazine et Amélie.

THOMPSON, PHILIP—
Taxe de 1891 montant à ... $18 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 3 10
Total ... $21 70
165 Un lot terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magazine, Camp et Toledano, désigné comme lots Nos 1 à 15 dans l'îlet No 217, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur.

WEST, Dr W. J.—
Taxe de 1891 montant à ... $5 10
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 85
Total ... $5 95
172 Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Berlin, Dryades, Baronne et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 19 et 20 dans l'îlet No 455, mesurant 69 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur.

WUNDENBURG, CONRAD—
Taxe de 1891 montant à ... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 2 00
Total ... $14 00
190 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Jersey, Aline et Dufossat, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 157, mesurant 32 pieds de face à la rue Laurel, sur 112 pieds de profondeur.

SEPTIEME DISTRICT.

BAZILE, Mme ROSINA—
Taxe de 1891, montant à ... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 70
Total ... $4 90
1 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Deuxième, Jefferson et Cambronne, désignée comme parties des lots Nos 11 et 12 dans l'îlet No 88, une partie du lot No 12 mesurant 39 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Levée sur 65 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté 35 pieds de l'autre et 30 pieds dans le fond, la partie du lot No 11 mesurant 27 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Levée sur 65 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur d'un côté et 86 pieds 5 pouces 7 lignes de l'autre, et l'autre partie du lot No 12 mesurant 17 pieds 1 pouce de face à la rue Levée sur 86 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur d'un côté et 65 pieds 2 pouces de l'autre.

BRIGGS, ADELINA—
Taxe de 1891, montant à ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 10c
Total ... 70c
5 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clinton, Millaudon, De Armas et Macarty, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 41, mesurant 30 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

BROSSART, SUC., de GEO. A.—
Taxe de 1891, montant à ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
7 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 140, mesurant 60 pieds de face à la rue Monroe sur 171 pieds de profondeur.

DECKER, Mme L.—
Taxe de 1891 montant à ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 50c
Total ... $3 50
8 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jefferson, Léonidas et Burthe, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 89, mesurant 31 pieds de face à la rue Levée, sur 156 pieds de profondeur.

DE LUCAS, M.—
Taxe de 1891, montant à ... 60c
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 10c
Total ... 70c
9 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Madison, l'avenue Carrollton et le Fleuve Mississipi, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 7.

DONNEYS, JOHN—
Taxe de 1891 montant à ... $2 70
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 45
Total ... $3 15
10 Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Wall, Millaudon, Esther et Olivier, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'îlet No 26 mesurant 60 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

GALEY, J. C.—
Taxe de 1891, montant à ... $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 50
Total ... $10 50
16 Trois parties de lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désignées comme parties des lots Nos 12, 13 et 14 dans l'îlet No 87, les parties des lots Nos 12 et 13 mesurant 50 pieds de face à la rue Madison sur 25 pieds de profondeur, la partie du lot No 14 mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 135 pieds de profondeur d'un côté et 113 pieds de l'autre.

GALEY, JAMES C.—
Taxe de 1891, montant à ... $1 44
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 24
Total ... $1 68
17 Un îlet de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, étant l'îlet borné par les rues Léonidas, Monroe, Nelson et Onzième, désigné comme l'îlet No 760, mesurant 300 pieds de face aux rues Léonidas et Monroe sur 301 pieds de profondeur sur les rues Nelson et Onzième.

GARDNER, CHARLES—
Taxe de 1891, montant à ... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 70
Total ... $4 90
18 Quatorze lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Marie, Jeannette et Monroe, désignés comme lots Nos 11 à 24 dans l'îlet No 200; les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 13 à 22 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Marie sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Marie et Sixième et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Marie et Jeannette et les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur.

GARDON, Vve LOUIS—
Taxe de 1891, montant à ... $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 1 50
Total ... $10 50
19 Trois lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jefferson, Léonidas et Burthe, désignés comme lots Nos 1 à 3 dans l'îlet No 89, le lot No 1 mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 159 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Jefferson; le lot No 2 mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 138 pieds de profondeur, et le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Levée sur 117 pieds de profondeur.

GARDON, Vve LOUIS—
Taxe de 1891 montant à ... $6 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 00
20 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désignée comme partie du fond du lot No 12 et fond du lot No 16 ou parties des lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 87, la partie du fond du lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 37 pieds 6 pouces de profondeur et la partie du fond du lot No 16 ou parties des lots Nos 16 et 18 mesurant 43 pieds 9 pouces de face à la rue Levée sur 154 pieds de profondeur.

HEUCHERT, SUC DE HENRY—
Taxe de 1891, montant à ... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 10c
Total ... 70c
23 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Cambronne, Madison et Deuxième, désigné comme partie du lot No 14 dans l'îlet No 87, mesurant 17 pieds de face à la rue Madison sur 50 pieds de profondeur.

JOSEPH, BETSY—
Taxe de 1891, montant à ... 75c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 13c
Total ... 88c
27 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Lowerline, Clinton et Hampson, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 78, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 138 pieds de profondeur.

LINNERMANN, J.—
Taxe de 1891 montant à ... 90c
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 15c
Total ... $1 05
28 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Burdette, Washington et Hampson, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 82, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 123 pieds de profondeur.

MORERE, FRANCIS—
Taxe de 1891, montant à ... 90c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 15c
Total ... $1 05
30 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Huitième, Monroe et Cohn, désignés comme lots Nos 13 à 16 dans l'îlet No 262, mesurant 120 pieds de face à la rue Marie sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marie et Huitième.

MURDOCK, JOHN—
Taxe de 1891, montant à ... $5 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 90
Total ... $6 30
31 Un îlet de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Millaudon, Général Scott, Olivier et Wall désigné comme îlet No 22, mesurant 200 pieds de face aux rues Millaudon et Général Scott sur 285 pieds 5 pouces de profondeur sur les rues Olivier et Wall.

NIEUABER, F. H.—
Taxe de 1891, montant à ... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 00
34 Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désignée comme les deux-tiers du lot No 16, la moitié du lot No 17 et une partie du lot No 18 dans l'îlet No 87, les deux tiers du lot No 16 mesurant 20 pieds de face à la rue Levée sur 145 de profondeur, la moitié du lot No 17 mesurant 4 pieds de face à la rue Levée sur 175 pieds de profondeur et la partie du lot No 18 mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 37 pieds 6 pouces de profondeur.

NIEUABER, FRED. H. et SUC. JOHN PFAIFER—
Taxe de 1891, montant à ... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 50
Total ... $3 50
35 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Cambronne, Deuxième et Jefferson, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 188 pieds de profondeur.

PETRY, CLARA G.—
Taxe de 1891, montant à ... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 1 00
Total ... $7 00
37 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hampson, Short et les avenues St-Charles et Carrollton, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'îlet No 71, mesurant 62 pieds de face à la rue Hampson sur 125 pieds de profondeur.

ROBINSON, THOS. P.—
Taxe de 1891 montant à ... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1891 ... 30
Total ... $2 10
39 Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Commer[illegible], Adams, Hillary et Pearl, désignés comme lots Nos 11 et 14 dans l'îlet No 59 mesurant 30 pieds de face à la rue [illegible] sur 150 pieds de profondeur.

[illegible] CONSTANTINE—
Taxe de 1891 montant à ... $1 50
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 25
Total ... $1 75
40 Un lot d'améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, consistant en bâtisses, etc., situé au Lac Pontchartrain, West End, sur le Canal de la Nouvelle-Orléans.

ROSENTHAL, Mme HENRIETTA—
Taxe de 1891 montant à ... $4 20
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 70
Total ... $4 90
41 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 118 pieds de profondeur.

ROSENTHAL, SOLOMON—
Taxe de 1891, montant à ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 60
Total ... $4 20
42 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Cambronne, Deuxième et Madison, désigné comme lot No 22 dans l'îlet No 87, mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 97 pieds de profondeur.

STUBBS, ALCADE—
Taxe de 1891 montant à ... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1891 ... 60
Total ... $4 20
46 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et Deuxième, désigné comme lot D dans l'îlet No 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

THOMAS, AUGUSTE ET FEMME—
Taxe de 1891 montant à ... 60c
Taxe de levée district d'Orléans pour 1891 ... 10c
Total ... 70c
49 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Burdette, Cohn et Septième, désigné comme lot No 19, dans l'îlet No 247, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

W. T. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District
Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires des Quatrième Sixième et Septième Districts.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat de 4me district, paroisse d'Orléans 11 mai 1892

Conformément à la section 63, loi 85 de 1888 avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans les Quatrième, Sixième et Septième districts paroisse d'Orléans, lesquelles n'auront pas acquitté les taxes de 1891 et des années précédentes, que je commencerai la vente à la porte de la Cour, SAMEDI, 11 juin 1892. Les noms des propriétés délinquentes ont déjà, avant la dite vente, été annoncés et continueront à l'être dans ce journal conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

W. T. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, paroisse d'Orléans.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 19 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sters, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dergenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

QU'IL soit su que le seizième jour du mois d'avril de l'an du Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze, et le cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Pardevant moi, François d'Assise Charbonnet, notaire, dûment commissionné et qualifié, en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et qui ont signé,

Personnellement sont venus et ont comparu MM. Louis Kientz, George Zimmer, Joseph Dirmann, John Parr, Valentin Reiss, Philippe Reuther, Christian Zimmer, James J. Roth, Antoine Sambola et autres dont les noms sont ci apposés, tous de l'âge de majorité voulu et résidents de cette paroisse et de cet Etat, qui individuellement déclarent que, se prévalant des lois de l'Etat relatives à l'organisation des corporations, ils ont contracté et se sont engagés, ainsi que les personnes qui pourraient s'associer à eux, à former et constituer une corporation et société civile en droit avec les objets et fins et sous les conditions et articles ci-après indiqués, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation sera "THE CO-OPERATIVE TRUCK FARMS COMMERCIAL COMPANY, LIMITED, de la Nouvelle-Orléans, Lne. Le Président, ou en son absence le Vice Président, sera la personne à qui toutes les citations devront être servies, et le domicile de la corporation est établi en la paroisse d'Orléans.

ARTICLE II.

Les objets et fins de cette corporation sont ici déclarés être comme suit:

Premièrement—Etablir, construire, acheter ou louer, maintenir, conduire et diriger un ou des marchés publics en la ville de la Nouvelle Orléans, pour la vente de légumes et de fruits en gros et au détail, pour l'agrément des jardiniers, maraîchers et petits fermiers (truck farmers) et affermer, louer et sous louer les marchés publics de la ville de la Nouvelle Orléans.

Secondement—S'engager dans les affaires de commission pour la vente et l'achat de légumes et de fruits de tous genres, et s'occuper de telles autres affaires s'y rattachant.

Troisièmement—Fonder, conduire et faire fonctionner une ou plusieurs fabriques pour la mise en ferblance des fruits et des légumes.

Quatrièmement—Acheter, vendre, affermer, louer ou sous-louer des propriétés et des terres convenables pour l'exploitation de petites fermes (truck farms).

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est ici fixé à cent mille dollars ($100,000) divisés en quatre mille actions de vingt-cinq dollars ($25) chacune. Les dites actions seront payables en versements de 10 pour cent appelables quand le Conseil de Direction le jugera convenable, pourvu que ces appels ne se feront plus fréquemment qu'une fois en trente jours. Les actions pleinement payées pourront être émises par le Conseil de Direction contre de l'argent payé ou des propriétés immobilières, des patentes, droits, franchises ou tout autre genre de biens meubles ou immeubles transférés ou acquis, ou encore pour travail accompli. La corporation pourra commencer ses opérations dès que mille actions dudit capital auront été placées.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés par un Conseil de Direction qui se composera de quinze actionnaires, huit desquels constitueront un quorum. Ce Conseil sera élu à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, par un avis publié dans un journal de la ville de la Nouvelle Orléans, dix jours avant la dite assemblée. Tout vote se fera par balottage et chaque action donnera droit à un vote que l'on pourra donner en personne ou par procuration. La première élection des Directeurs aura lieu le second Lundi du mois de Janvier 1893. Chaque Conseil de Direction élira, de son sein, à sa première réunion, un Président, un Vice Président, un Secrétaire et un Trésorier.

ARTICLE V.

Les personnes suivantes composeront le premier Conseil de Direction, et leur mandat durera jusqu'au quatrième lundi de janvier 1893, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus, savoir: Louis Kientz, Jos Dirmann, Geo Zimmer, Valentine Reiss, Christian Zimmer, James J. Roth, Philip Reuter, Geo Eichborn, Friedrich Nunge, Louis Frubling, M. J. Gaertler, Christian Fern, John Parr, F. M. Hotard et A. Sambola, avec Louis Kientz, comme président, Louis Frubling comme vice président John Parr comme secrétaire et F. M. Hotard comme trésorier.

ARTICLE VI.

Cette corporation aura droit de succession et existence incorporée pendant une période de quatre-vingt dix-neuf ans à partir de cette date. Elle peut passer des contrats, poursuivre et être poursuivie en justice, en son nom d'incorporation. Elle a le droit d'avoir et d'employer un sceau officiel, de l'annuler ou de le modifier à son gré, de détenir, recevoir, acheter et transférer, affermer et prendre à ferme, d'hypothéquer des biens fonds ou biens meubles, de nommer ou de désigner tels administrateurs, directeurs et employés qu'exigeront ses intérêts ou les circonstances de faire tels règlements pour l'administration de la corporation qu'elle jugera nécessaires et convenables.

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié et le fonds capital peut être augmenté à un meeting général convoqué à cet effet après dix jours d'avis dans un des journaux quotidiens de cette ville. En cas de liquidation de cette corporation, ladite liquidation sera dirigée par trois commissaires qui seront élus par les actionnaires à une assemblée générale. Le vote dans ce cas sera au scrutin et donné personnellement ou par procuration, chaque action donnant droit à un vote. L'assentiment des porteurs de trois-quarts du fonds capital sera nécessaire pour que la mesure passe.

ARTICLE VIII.

Aucun actionnaire ne sera responsable pour les contrats ou fautes de cette corporation, pour plus que la balance non payée due sur son stock, aucune informalité dans l'organisation de la corporation n'aura pour effet d'annuler la charte ou d'exposer un actionnaire quelconque à une responsabilité dépassant le montant de son stock.

Fait et signé dans la ville de la Nouvelle Orléans, en mon bureau, en présence de MM. John H. Illsley et Edward W. Hunt, témoins compétents qui ont signé avec les parties intéressées et moi, notaire, après lecture de tout le présent acte.

Original signé:

Louis Kientz	80 actions
Geo. Zimmer p. p. F. O. C.	20 actions
Joseph Dirmann	25 actions
John Parr	10 actions
Valentine Reiss, p. p. J. P.	25 actions
Phil Reuther	10 actions
Chris. Zimmer	10 actions
James J. Roth	10 actions
Chas Haab	2 actions
Christian Fern	2 actions
Chr. Zimmer	2 actions
F. M. Hotard	10 actions
Anthony Sambola	10 actions
Friedrich Nunge	10 actions
Florian Dirman	5 actions
Louis Frubling	10 actions
Geo. Eichborn, p. p. J. F.	4 actions
M. J. Gertler	10 actions

Témoins: John H. Illsley, E. N. Hunt.
F. D. CHARBONNET, Notaire Public.

Je, soussigné, Recorder des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie par le présent que le susdit acte d'incorporation de la "Co-Operative Truck Farmers' Commercial Company, Limited," a été ce jour dûment enregistré en mon bureau dans le livre No 444 folio 784.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1892
GEO. GUINAULT, Recorder.

Je, notaire, soussigné, certifie par le présent que ce qui précède est une copie authentique de l'original de l'acte d'incorporation de la "Co Operative Truck Farmers' Commercial Company Limited, de la Nouvelle Orléans, Lne., et du certificat du Conservateur des Hypothèques de la paroisse d'Orléans, ci-annexé, enregistré en mon Bureau.

En foi de quoi, j'ai à cet acte apposé ma signature et le sceau de mon bureau, à la Nouvelle Orléans, Lne., ce septième jour de mai 1892
F. D. CHARBONNET, Notaire
12mai—5 f par mois et chaque dim

Etat Trimestriel —DE LA— Banque des Citoyens De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE.
A la clôture des affaires, le 30 avril 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières	$135,324 80	
Bons et actions	39,334 62	
Dettes suspendues	36,210 88	
Prêts et escomptes	265,735 66	
Dû par des banques et banquiers	4,862 37	$561,968 [illegible]
Prêts sur demande	226,385 30	
Echange	42,807 69	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire	357 606 45	626,799 44
Total		$1,128,765 47

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	58,794 35	$438,994 35
Dû à des banques et banquiers		1,145 97
Dû aux déposants		688,625 15
Total		$1,128,765 47

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 30me jour d'avril 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct—soit, Trois cent cinquante-sept mille six cent six 45-100 dollars.
FRANK VATTER.
ERNEST PRAGST.
PETER TORRE.
JOSEPH LOMBARD.
1er mai—1f

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; [illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

BANQUES.

Rapport de la condition —DE LA— New Orleans Co-operative Banking Association.

A la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 29 février 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		[illegible] 45
Prêts sur demande, garantis		13,790 00
Dépenses courantes payées		9,968 17
Ameublement		2,[illegible]
Dû par des banques et banquiers	$5,900 00	
Comptant	42,151 17	$48,050 20
Total		$190,264 17

PASSIF.

Fonds capital payé	$63,435 00
Fonds des membres	3,477 50
Profits indivis	2,221 67
Dépôts indivis sujets à des chèques	51,130 00
Total	$120,264 17

Je jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
F. MULLER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 2me jour de mars 1892.
OCTAVE MOREL, Notaire.

Correct—Attesté:
A. F. HIMEL,
JULES SARRAZIN,
THEO. BRUMMER,
Directeurs
3 mars—

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

Nlle-Orléans, 26 décembre 1891.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$1,008,362 51
Surtirages		17,199 13
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, bons Etat et ville		336,332 50
Immeubles, meubles et installations		22,858 79
Autres propriétés foncières		41,795 43
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$424,366 55	
Change à vue sur New York	96,116 65	
Echanges étrangers	44,392 24	
Dû par les banques et banquiers	79,873 96	
Chèques pour le Clearinghouse	286,575 91	
Monnaie courante et espèces	362,390 70	1,293,718 01
		$2,768 323 37

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		148,360 56
Dividendes non payés		14,403 00
Circulation		45,000 00
Dépôts indivi duels	$1,491,000 25	
Dû aux banques et banquiers et banquiers étrangers	611,029 09	2,102,629 94
Bills et billets réescomptés		32,919 87
		$2,768,323 37

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
T. C. KEEVER, Vice Président.

Rapport de la situation de la Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans.

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 17 mai 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$547,186
Surtirages, garantis et non garantis		4,761 00
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		120,100 00
Dû par des agents de réserve approuvés		132,892 08
Dû par d'autres banques nationales		17,618 85
Dû par des banques d'Etat et banquiers		10,571 28
Biens fonciers, meubles et installations		51,371 22
Dépenses courantes et taxes payées		10,606 71
Echanges pour le Clearing House	$47,955 49	
Billets d'autres banques	9,565 00	
Monnaie courante fractionnelle y compris nickels	1,244 41	
Espèce	59,850 50	
Billets legal tender	120,824 00	239,439
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U. (5 pour cent de circulation)		2,250
Total		$1,186,769 2[illegible]

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		20,000 00
Profits indivis		20 515 97
Billets de banques nationales en circulation		45,000
Dividendes non payés	$472 00	
Dépôts individuels sujets à chèques	744 521 33	
Demande de certificats de dépôts	1,567 00	
Certificats de dépôt à échéance	1,000 00	
Chèques certifiés	17,290 75	
Chèques de caissier en circulation	14,429 41	
Dû à d'autres banques nationales	6,838 27	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	15,194 48	801,253 24
Total		$1,186,769 21

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Je, JAS J TARLETON, caissier de la banque, jure solennellement que l'état ci-dessus est vrai au mieux de ma connaissance et croyance.
JAS. J. TARLETON Caissier.

Signé et assermenté devant moi ce 20me jour de mai 1892.
JAMES FAHEY, Notaire.

Correct—Attesté
L. C. FALLON
JOHN T. HARDIE,
S. W. RAWLINS, Directeurs.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les parties et chiffres ou vents, à savoir:—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq, avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'alors existé entre eux; que la demanderesse, Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 33,772 du docket de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dollinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivies et non servies aux parties ci-nommées, soient mises hors de Cour, ses frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit-cent-quatre-vingt-douze.
TH. BUISSON, Député Greffier.
1m am—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er JUIN 1892.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication

Baudelot, Mme, née Amélie Paris	Labarrère, Jean (une lettre)
Bourgain, Louis	Lobbé, Jean
Chillibeau, Jean Marie	Leclerc, Pierre
Coutelle (succession)	Marcand, Léopold
Demonge, Victoria	Renoux Tallen, Gabriel
Doers, Jean Louis	Rousset, Auguste
Durand, André	Salentiny, Alfred
Rossi, Jean, Pierre	Texier, Gustave George
Rocci, Antoine	Eugène

LETTRE:

Mme veuve Jules Roy

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à connaître à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France.
Signé: G. MEYNIER.

Le ... ... que la compagnie dite "Peychaud Bitters Co." ... de propriété au célèbre Amer cordial aromatique américain de Peychaud, et rigoureusement que la loi permette, il lui est permis de prompts moyens pour mettre un terme à toute usurpation de ses droits.

Le décret suivant a été rendu par la Cour des Etats-Unis le 7 de ce mois, dans le procès intenté par cette compagnie, à A. R. Costa qui enfreignait et violait ses droits. Des procédures seront immédiatement entamées contre tous les délinquants.

Il est ordonné, adjugé et décrété que les dits actes et droits signalés dans l'acte d'accusation de la demanderesse sont une violation, une usurpation des droits de propriété de ladite demanderesse, et que ledit défendeur A. R. Costa soit et est ici perpétuellement enjoint ainsi que ses agents, ouvriers, domestiques, avocats et toutes personnes sous sa direction ou son contrôle, de renoncer à l'usage des recettes, procédés, étiquettes, boîtes, bouteilles, marques de commerce, devises ou invention énoncés, décrits et auxquels il est fait allusion dans l'acte d'accusation; et de mettre sur le marché ou de vendre tout amer fabriqué, composé ou procuré par eux ou aucun d'eux comme l'amer fabriqué ou l'article de la dite demanderesse ici, et de ne prendre aucune mesure, de ne recourir à aucun moyen, à aucune combinaison par laquelle le public pourrait être induit en erreur ou porté à croire que tout article ou amer composé, fabriqué, procuré ou mis sur le marché ou vendu par le dit défendeur, est le cordial-amer aromatique américain de Peychaud fabriqué et vendu par le dit plaignant et leur enjoignant et leur défendant chacun et tous ensemble, de conclure une combinaison quelconque avec une personne ou des personnes en vertu de laquelle les bouteilles et colis qui renferment le "Peychaud's American Aromatic Bitter Cordial", constituant le commerce général du plaignant peuvent être remplis une première fois et remplis de nouveau, après écoulement du liquide authentique, avec une préparation quelconque ou des bitters fabriqués par ledit défendeur jusqu'à ce que toutes les marques de fabrique, les étiquettes ou autre indication que le contenu primitif de ladite bouteille ou colis ainsi fabriqué, émis et mis sur le marché par le plaignant, auront été absolument retirées de ladite bouteille ou dudit colis et jusqu'à ce qu'il n'y ait rien pour servir de prétexte que la bouteille ou le colis ainsi rempli à nouveau contient la matière fabriquée, les bitters ou l'article fabriqué vendu et mis sur le marché par le dit plaignant, et d'employer ou de continuer à employer la bouteille, le colis ou l'étiquette décrite dans le bill du plaignant ou dans les actes ou exhibés et signalés dans le dit bill du plaignant, comme une violation des droits du dit plaignant ou tout autre dessin, devise ou combinaison de dessins et de devises tels que des étiquettes et des marques de fabrique qui pourraient être prises pour marques de fabrique, étiquettes, devises et dessins émis par le dit plaignant pour désigner la manufacture et la marchandise du dit plaignant et qu'un writ d'injonction soit rendu enjoignant ainsi le dit défendeur A. R. Costa soit émis dans la présente affaire.
15 mai—1 m sous les dim

JOURNAUX FRANÇAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. I'trée, etc

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique
DEMANDEZ LA LISTE.
Conditions spéciales aux Marchands

La Santé c'est la Fortune.

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermattorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00 envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par
E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans Lne.
1er oct—1an—VetC

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du second district

Succession de Henry M. Hyams

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A—No 22,570,

ET

J. B. Viet, Administrateur Public, vs la succession de H. M. Hyams.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,689.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE en date du 4 mai 1889 dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de saisie et de vente dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 18 juin 1892 à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir—

1. Une certaine portion de terre avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 540, borné par les rues David, Toulouse, St-Louis et l'Avenue Carrollton, et mesurant suivant un plan dressé par Arthur de Armas, voyer le 4 février 1889, (enliassé au bureau du shérif civil), 255 pieds 7 pouces et 8 lignes de face à la rue David sur une profondeur et façade de 180 pieds sur les rues Toulouse et St-Louis, divisée en douze lots numérotés de 10 à 21 inclusivement.

2. Un certain îlet de terre avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district, et désigné comme l'îlet No 554, et mesurant, suivant le dit plan désigné plus haut, 253 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Solomon, 255 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue David et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur les rues Toulouse et St Louis, divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 24 689.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mai—18 25—juin 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés à Carrollton.

New South Building & Loan Association vs. Mme Clara Willenberg, femme de Frank Willenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,775.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, dans cette paroisse, désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 52, borné par les rues Cambronne, Cinquième, Madison et Plum, sur une esquisse divisant le dit îlet en ets, annexée à un acte de vente de Maloney Soulat à Philip Schoen, passé pardevant C. C. Porter, un notaire public, daté le 29 mai 1850. Les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Cambronne et Cinquième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24mai—24 31 juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans deux bateaux-pilotes.

Succession de Wm. Thomas Levine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29 648—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 juin 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de partie de possession légitime de la succession de William Thomas Levine en deux bateaux-pilotes à vapeur, faisant le service entre ce port et les Jetées, sur le fleuve Mississippi, comme suit, savoir:

Dans le bateau-pilote à vapeur "Jennie Wilson" la partie de possession de la dite succession étant de un trente-cinquième [1|35] et dans le bateau-pilote à vapeur "Underwriter" la partie de possession de la dite succession, étant de quarante-quatre vingt-treizièmes [41|1360].

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—juil 5 9